

**RÉSUMÉ DES NORMES ET DES EXIGENCES
TRAVAILLEUR DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE INUIT CERTIFIÉ DE NIVEAU II (CICSW II)**

Éducation	L'obtention d'un diplôme en soutien communautaire OU l'équivalent dans un domaine connexe des services sociaux ou à la personne, en mettant l'accent sur le soutien communautaire OU le portefeuille de formation (formelle ou informelle) qui reflète les exigences de cette certification. Cette certification mène au titre de gestionnaire certifié de soutien communautaire inuit (CICSM)	HEURES
Expérience	Un (1) an minimum d'expérience rémunérée et directe de soutien communautaire ou de pratique dans l'emploi actuel. RDA - Sont également pris en considération : <ul style="list-style-type: none"> • Expérience antérieure de prestation de services semblables à l'emploi actuel ou dans un emploi avec des compétences transférables à cette certification • Expérience acquise au moyen d'un stage, d'un stage ou d'un placement, entrepris dans le cadre d'un programme d'études • Expérience éprouvée en tant que bénévole, offrant des services similaires à l'emploi actuel (jusqu'à un maximum de 500 heures) 	2000
Éducation ou Formation 490 heures minimum	CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES À L'APPUI DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE	
	Connaissances et compétences de base	130
	Connaissances et compétences générales	90
	Connaissances et compétences connexes	40
	Connaissances et compétences culturelles	50
	Connaissance des fonctions de base d'un travailleur de soutien communautaire au niveau II (CICSW II)	180
Superviseurs Évaluation Scores minimums	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences de base • Compétences générales • Connaissances et compétences connexes à l'appui de la pratique professionnelle 	70%
	Professionalisme <ul style="list-style-type: none"> • Intégrité professionnelle Compétence culturelle et sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Aptitudes à la vie quotidienne à l'appui de la pratique professionnelle • Connaissances, compétences et attitudes culturelles d'un Inuit CICSW II 	80%
Stage	Certaines heures de formation dans les fonctions de base peuvent être comptées (doit soumettre un rapport de stage)	
Connaissances et compétences de base		130 h
Continuum de la consommation de substances		15
Problèmes de santé mentale et de mieux-être		15
Médicaments et médicaments		10
Développement humain tout au long de la vie		20
Dynamique familiale		20
Soins spécifiques aux traumatismes		20
Auto-leadership		15
Santé et sécurité au travail		15
Connaissances et compétences générales à l'appui de la pratique professionnelle		90 h
Les communications		30
Compétences en informatique et en bureau		8
Littératie financière		8
Facilitation de groupe		5
Renforcement des connaissances (éducation des clients et de la communauté)		8
Gestion des conflits		5
Entrevue motivationnelle		5
Développement communautaire		8
Déterminants sociaux de la santé des Inuits		8
Politiques et recherche		5

Connaissances et compétences connexes à l'appui de la pratique professionnelle		40 h
<p>(Un minimum de 3 heures par sujet – Les sujets axés sur les Inuits inclus ci-dessous sont des exemples, la liste n'est pas exhaustive. En cas de doute, ou si vous avez des questions sur des sujets acceptables, veuillez contacter CAAPDC à registrar@icboc.ca)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Chagrin et perte • Deuil et culture • ETCAF • Le suicide • La dépression • Traumatisme • TSPT • VIH/sida • MST • Automutilation • Troubles concomitants • Nutrition saine • Médicaments inuits • Épuisement professionnel • Autosoins et bien-être • Sécurité au travail • Santé et bien-être mental des Inuits 	<ul style="list-style-type: none"> • Troubles concomitants • Formes de dépendances • Drogues/substances spécifiques • Législation sur le cannabis • Épidémiologie inuite • Prévention des rechutes • Questions LGBT • Modes de vie traditionnels des Inuits • Harcèlement en milieu de travail • Violence familiale • Violence latérale • Gentillesse latérale • Saine parentalité • Valeurs sociétales inuites • Sujets de coaching de vie • Programmes de groupe • Problèmes d'incarcération 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques de guérison traditionnelles inuites • Guérison et humour • Fabrication artisanale traditionnelle inuite • Raconter des histoires • Jeux traditionnels • Aliments du pays • Art traditionnel • Décolonisation • Dépendance à Internet • Dépendance sexuelle • Le diabète • Diversité • Conception de programmes adaptées à la culture • Répercussions des changements climatiques sur le mode de vie des Inuits • Handicaps • Résilience et adaptation • Bien-être de l'enfance
Connaissances et compétences culturelles		50 h
Les connaissances culturelles ou traditionnelles sur des sujets propres à la culture et/ou à l'histoire inuite/autochtone, acquises dans le cadre d'une formation formelle ou informelle ou d'activités menées dans le contexte du travail avec les clients, les familles ou les communautés ou du soutien, y compris les connaissances et la capacité de communiquer dans leur langue		30
Questions relatives aux pensionnats indiens et/ou décolonisation		10
Raflé des années soixante – Perspectives des Inuits, des Métis et des Premières Nations		5
Le principe de Jordan et l'initiative L'enfant inuit d'abord		5
Connaissances et compétences dans les fonctions de base d'un CICSW au niveau II (CICSW II)		180 h
• Prévention et promotion de la santé		12
• Admission et intervention précoce		8
• Examen préalable, analyse et évaluation		8
• Planification des soins		20
• Gestion de cas		20
• Counseling de soutien		25
• Suivi		5
• Activités de sensibilisation		10
• Exécution du programme		10
• Réponse à la crise		12
• Renvois		8
• Mise en réseau		10
• Activités de plaidoyer		8
• Travail d'équipe		8
• Le leadership		8
• Tenue de dossiers et documentation		8
REMARQUE : ÉDUCATION/FORMATION		
Les heures requises aux dépendances spécifiques peuvent être acquises par le biais de programmes d'éducation formelle au niveau universitaire ou collégial ou par le biais d'une formation plus informelle dans une variété de formats, offerts par des formateurs indépendants, des organismes de formation ou par d'autres moyens reconnus par le CAAPDC.		

CONSEIL AUTOCHTONE D'AGRÉMENT PROFESSIONNEL DU CANADA

